

Ingré Mag



Ville
d'Ingré 

Dossier

Compétences
des collectivités

Zoom sur

Apiculteur :
métier passion

Actualités

Le nouveau gymnase

Culture

Saison culturelle



18 Avril Chasse aux œufs
Relais Petite Enfance



24 Avril Pose de la première botte de paille de la future Médiathèque Ludothèque



30 Avril Inauguration
locaux d'entreprise Chantemelle



10 Mai Travaux Carré Bel Air



26 Mai Visite de la
Ministre Marie Barsacq



12 Juin Inauguration de la boîte à livres



18 Juin Cérémonie commémorative





Juin 2025 Fest'i



Septembre 2025 Fête de la Saint Loup



© Gérard Varnin

Chères Ingréennes, Chers Ingréens,



IngréMag

Dépôt légal octobre 2025 • Directeur de la publication : Christian Dumas
• Rédaction : Anais Rambaud - Anne Le Bihan • Maquettiste : Stéphanie Laudat • Infographie : Quentin Chateignier • Photos : Mairie d'Ingré, ACAPL, Pixabay, Designed by Freepik, Orléans Métropole • Impression : Imprimerie Art Graphique Ingré 02 38 43 46 60.

Les vacances d'été sont déjà loin et la météo commence dès maintenant à nous réhabituer à une ambiance plus automnale.

Les enfants ont repris le chemin de l'école et ont pu découvrir les changements apportés durant l'été dans leurs établissements et je souhaite que chacun, quel que soit son âge, ait pu trouver les activités qui lui convenaient le mieux lors du traditionnel forum des associations.

Les travaux de la future médiathèque « La Parenthèse » et de l'Espace culturel Lionel Boutrouche suivent leur cours et les contours s'en dessinent maintenant de façon plus concrète.

*Bien à vous
Christian Dumas.*

Le Maire,
Christian DUMAS



27 juin Journée de la Biodiversité



27 juin Ingré Fête le Sport : Les Échappées ingrénnes



29 juin Ingré Fête le Sport : Balade à Vélo



30 juin Concert de L'Harmonie municipal



5 juillet Ciné plein-air



Juillet : Anim'Sport



14 juillet Lampions



14 juillet Fanfare et l'Harmonie



14 juillet Feu d'artifice



22 août OLB 101-Tours 55



© Rafael-ACPI



27 août Animation d'été

© Rafael-ACPI



Retrouvez les photos sur facebook : ville d'Ingré

Le nouveau gymnase dans les startings blocks !

L'équipement est bientôt prêt à accueillir les sportifs. Après plusieurs mois de construction, les travaux touchent à leur fin et les lycéens vont pouvoir s'approprier les différents espaces de pratique. Ce ne sont pas les seuls ! Les associations vont, elles aussi, pouvoir s'emparer des lieux pour recevoir leurs adhérents.

« Ce projet de gymnase est dans les cartons de la Région depuis 2018 », retrace Hélène Lorme, adjointe aux sports et à la vie associative de la Ville d'Ingré. Après plusieurs mois de travaux, l'équipement, conçu avec des matériaux à haute performance énergétique, ouvrira bientôt ses portes aux utilisateurs. Celui qui se trouve en face du gymnase de la Coudraye a été bâti à l'initiative de la Région Centre-Val de Loire pour répondre aux besoins croissants du Lycée Maurice-Genevoix. La Ville d'Ingré sera responsable de sa gestion au quotidien. « Le gymnase sera utilisé par les lycéens la journée, en semaine, mais sera mis à disposition des associations sportives Ingréennes en soirée et les week-ends ». « Les besoins de chaque association sont pris en compte afin d'attribuer des créneaux aux utilisateurs ».

Plusieurs pratiques sportives possibles

L'infrastructure, à l'architecture repérable, comprend un terrain omnisports de 1000 mètres carrés, sur lequel peuvent être pratiqués du basket, du hand, du volley ou encore du badminton ; une salle d'escalade avec un mur d'une hauteur de 9 mètres ; et une salle polyvalente qui servira de dojo au lycée et sera modulable en fonction des besoins des utilisateurs. Six vestiaires équipés viennent compléter l'équipement.



Une répartition d'utilisation entre le lycée et les associations

« La grande nouveauté, c'est notamment la piste d'escalade que l'on n'avait pas encore à Ingré », indique Philippe Porret, responsable du service Education et sports. « Peut-être que cela donnera l'idée à quelques passionnés de créer une association dédiée à cette pratique... ».

Les structures associatives pourront également recevoir des compétitions sportives. « Tout est possible avec ce nouvel équipement », estime Arnaud Jean, adjoint au maire chargé de l'éducation, de la transition écologique et de la lecture pour tous. « Ce gymnase a représenté un investissement important de la part de la Région et illustre le positionnement de cette collectivité sur le principe d'ouvrir les équipements sportifs dédiés initialement aux scolaires ». En effet depuis la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, les gymnases des établissements scolaires doivent garantir un accès indépendant à des structures comme les associations proposant de la pratique sportive. C'est un modèle vertueux pour l'accessibilité au sport.

Gymnase

Quelques chiffres

2050 mètres carrés dédiés à la pratique du sport, dont 1000 mètres carrés consacrés à un plateau omnisports et 300 mètres carrés de salle polyvalente.

30 places de stationnement.

9 mètres de hauteur pour le mur d'escalade et 6 vestiaires.



EN COURS



La Région Centre Val de Loire a financé la construction d'un nouveau gymnase doté d'une salle multisports, d'une salle polyvalente et d'une salle d'escalade.



Pôle culturel du Carré Bel Air
La construction de la
médiathèque-ludothèque,
« La Parenthèse » se poursuit.





Laurent Baltazar, piqué par la passion des abeilles

Ingréen depuis toujours, Laurent Baltazar est tombé sous le charme de l'apiculture il y a une quinzaine d'années. Initié par un ami, il a développé plusieurs ruchers et s'occupe également des ruches de la commune, qu'il fait découvrir régulièrement aux écoles locales.

C'est avec soin et patience que Laurent Baltazar cultive son miel. Il connaît ses abeilles, les observe et les comprend. Meticuleux, ce passionné possède de nombreuses ruches à droite à gauche, dans des bois, sur des terrains dans l'Orléanais et même au-delà. L'installation de ses ruchers dépend, en réalité, des fleurs qui se trouvent dans les environs et que les abeilles butinent... « J'expérimente des choses. Je repère les endroits à vélo et je produis des miels de diverses sortes », explique l'apiculteur. Miel de Sologne, de lavande, d'oignon, de tilleul, de sarrasin...

Ce grand sportif a fait carrière à La Poste, en tant qu'électricien et chargé de maintenance, avant de se lancer il y a environ quinze ans dans l'apiculture. « C'est Serge Jamain qui m'a mis le pied à l'étrier », poursuit Laurent Baltazar. « J'ai appris beaucoup de choses grâce à lui avant de poursuivre en autodidacte. Aujourd'hui, je me renseigne beaucoup et je lis de nombreuses revues ».

Des périodes plus ou moins intenses au fil de l'année

Au-delà du vélo et de la danse (il pratique le west coast swing, ndlr), Laurent Baltazar consacre

beaucoup de temps aux ruches, notamment à leur entretien (« 80% de l'activité » selon lui) et observe les changements de comportements des abeilles. « Depuis une quinzaine d'années environ, le frelon asiatique est arrivé et ça met à mal énormément de ruches ces dernières saisons. Et ce n'est pas le seul problème, il y a aussi des maladies comme la puce de l'abeille appelée le varroa... ». Véritable mordu de cette culture, Laurent Baltazar attend chaque année, avec hâte, le mois d'avril, car c'est le moment d'installer de nouveaux essaims. « Il m'est arrivé de faire beaucoup d'erreurs par le passé mais l'expérience a fait son oeuvre et je suis beaucoup plus à l'aise avec les abeilles dorénavant ».

Produire mais aussi transmettre

Celui qui est aussi passionné de vélo et de chasse s'est engagé avec la commune d'Ingré pour gérer, en plus de ses propres ruches et ses propres productions, le rucher pédagogique. Installées il y a quelques années, les ruches sont situées sur des terrains qui appartiennent à la commune. Laurent Baltazar et d'autres apiculteurs bénévoles

sont investis dans l'entretien de ces ruches, mais aussi dans des actions de présentation de l'apiculture proposées aux élèves des écoles.

« On leur montre les reines et leurs oeufs, appelés le couvain, les mâles, le pollen... on leur explique toutes les étapes de production du miel », énumère Laurent Baltazar. « Les pots récoltés reviennent à la commune. En ce qui concerne ma propre production, elle est mise en vente sur le marché d'Ingré ». Un miel audacieux, gourmand et varié, qui fait le bonheur des Ingréens qui aiment le déguster.



Collectivités : qui fait quoi ?

Au fil des réformes territoriales, les compétences des collectivités locales n'ont cessé d'évoluer, redessinant en profondeur l'organisation administrative française.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, en particulier, a marqué un tournant majeur en renforçant le rôle stratégique des Régions, en clarifiant les compétences des Départements et en redéfinissant celles des intercommunalités. Ces transformations se sont poursuivies avec le passage de plusieurs intercommunalités au statut de métropole en 2017, comme la Métropole d'Orléans, requalifiant ainsi certaines compétences. Au milieu de tout cela, les communes, comme la Ville d'Ingré, exercent un rôle de proximité avec les citoyens.

Cette proximité, si précieuse pour la démocratie locale, les place néanmoins en première ligne face aux difficultés sociales, aux urgences du

quotidien et aux manques laissés par d'autres niveaux de collectivité ou par l'État. Les communes se retrouvent parfois à « répondre » à des besoins qui dépassent leurs attributions formelles, faute d'interlocuteur identifié ou de réponse institutionnelle adaptée. « Les villes font souvent la médiation avec les autres collectivités lorsque des soucis sont recensés par les habitants », évoque Hélène Lorme, adjointe au maire à la Ville d'Ingré et conseillère départementale. « Que ça soit pour des poubelles qui ne sont pas passées ou des coupures d'eau par exemple, il arrive souvent que les citoyens ne sachent pas à qui s'adresser et préviennent naturellement, en premier lieu, leur commune ».



- Toutes les compétences, sauf celles qui sont attribuées à d'autres collectivités
- Urbanisme (plans locaux d'urbanisme, permis de construire)
- Écoles maternelles et élémentaires (bâtiments, fonctionnement)
- Action sociale de proximité (centres communaux d'action sociale - CCAS)
- Police municipale
- Culture, sports, équipements de proximité
- Petite enfance



LEXIQUE • LEXIQUE	
RÉGIE : mode de gestion directe d'un service public par une collectivité (ex. : eau potable, cantines scolaires).	COMPÉTENCE OBLIGATOIRE / OPTIONNELLE / FACULTATIVE : degré d'obligation pour une collectivité d'exercer une compétence donnée. Certaines sont imposées par la loi, d'autres sont laissées au choix.
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) : contrat par lequel une collectivité peut confier la gestion d'un service public à un opérateur privé (ex. : transports urbains, piscines, déchets).	COMPÉTENCE EXCLUSIVE / PARTAGÉE : une compétence est exclusive quand une seule collectivité peut l'exercer ; elle est partagée quand plusieurs niveaux peuvent intervenir (ex. : environnement).
TRANSFERT DE COMPÉTENCES : passage officiel d'une compétence d'un échelon de collectivité à un autre (ex. : urbanisme transféré d'une commune à une intercommunalité).	

COMPÉTENCES PARTAGÉES

ENVIRONNEMENT

CULTURE

SPORT

LE CHOIX DE S'ENGAGER

La santé en est le bon exemple dans le cas d'Ingré : avec une situation loi-rétaire préoccupante du point de vue de la désertification médicale, et face à l'absence d'actions de la part de l'Etat, des collectivités locales se sont engagées. « Cela résulte de décisions politiques », indique le maire d'Ingré. « Les communes peuvent choisir de faire ou ne pas faire pour améliorer les conditions en matière de santé ». En effet, si plusieurs communes ont investi localement en faveur de la santé « la Région Centre-Val de Loire et le Département du Loiret se sont, eux aussi, engagés », ajoute le maire.

Cette répartition des compétences ainsi définie, ajoutée au bon-vouloir politique de certaines collectivités, explique peut-être que la capacité d'intervention et de réactivité française manque de souplesse. « Pourtant, on a gagné sur certains sujets, sur la qualité d'ingénierie par exemple », estime Arnaud Jean, adjoint au maire à la Ville d'Ingré et conseiller régional. « Cette répartition tient aussi du bon sens, une certaine logique permet de s'y retrouver facilement, laissant l'opportunité aux actions publiques d'être complémentaires ».



- Espace public
- Eau, assainissement, déchets
- Développement économique
- Mobilité (transports urbains, déplacements doux)
- Politique de l'habitat
- Urbanisme : plan local d'urbanisme métropolitain



- Lycées (construction, entretien, équipement)
- Formation professionnelle, apprentissage
- Développement économique régional
- Mobilité, transports régionaux
- Gestion des fonds européens

Exemples de cas particuliers

LE CAS DE L'ÉDUCATION

Depuis la loi de décentralisation de 1982, les communes ont la responsabilité des écoles. Cette responsabilité s'applique en dehors du temps scolaire (qui, lui, est géré par l'Éducation nationale, et donc l'État), c'est à dire sur le temps du repas et du périscolaire. Le personnel mis à disposition pendant ces temps dédiés, travaille et est rémunéré par la commune (y compris les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles employés pendant le temps scolaire). La présence de ce personnel n'est pas obligatoire et résulte d'une décision municipale.

LE CAS DE LA VOIRIE

Tout l'espace public, depuis 2017, est géré par la Métropole. « En est exclu l'espace privé tel que les terrains de footbal, les parcs ou encore les jardins », souligne le maire. « À Ingré, 61% de la surface totale concerne l'espace métropolitain, les 39% restants sont municipaux ».

LE CAS DES ESPACES VERTS

« Quand on transfère les compétences, on transfère les hommes et les femmes », ajoute Christian Dumas. « Quand les espaces verts sont passés sous la gestion de la Métropole, on a gardé les agents en place mais on les a mis à la disposition de la Métropole ».

LE CAS DE L'EAU

La gestion de l'eau est aussi passée sous gestion métropolitaine en 2017. « Mais certaines villes ont souhaité garder la gestion de la distribution de l'eau », détaille le maire d'Ingré. « Par exemple à Ingré, se sont des agents métropolitains qui s'occupent de l'eau, et non une société de gestion privée comme c'est le cas sur d'autres villes de la métropole ».

Il y a un an, plus de 800 mariages s'exposaient à la salle des fêtes

L'Association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N a récidivé : chaque année ou presque, elle convie les citoyens à venir découvrir ses trouvailles et à participer aux recherches. Après la grande exposition autour de l'école en 2023, 2024 fut consacrée aux mariages, en lien avec la commune d'Ingré. À l'heure où l'association s'apprête à ouvrir son exposition dédiée à la Seconde guerre mondiale, retour en images sur plus d'un siècle de mariages à Ingré. L'exposition a réuni plus de 600 personnes dans la salle des fêtes Jean-Zay entre le 20 et le 27 septembre 2024.



DES RECHERCHES SUR PLUSIEURS ANNÉES

« Je fais des recherches sur Ingré depuis trente ans. J'essaie d'identifier les familles à travers les divers événements de la vie. J'ai notamment accumulé beaucoup de photos de mariage ». Laurent Bergerard, président de l'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N. et véritable passionné des archives ingrénnes dénombre environ 400 documents d'archive liés aux mariages. Entouré des autres bénévoles de la structure, notamment de Jocelyne Morieux, qui a largement contribué à la mise en place de l'exposition, il a fait un appel aux citoyens pour réunir le plus de photos de mariage possible. « Notre critère de recherche se limitait au fait que l'un ou l'autre des mariés soit d'Ingré. En règle générale, on se mariait sur le territoire de la femme, mais il y a des exceptions », observe Laurent Bergerard.



740 80

MARIAGE
PRÉSENTÉS

MARIAGES
À IDENTIFIER

« Les visiteurs étaient surpris de la quantité de documents que nous avions », témoigne Laurent Bergerard. « Le but de nos expositions, c'est surtout de convoquer la mémoire collective. On attend de chacun qu'il nous amène peut-être un indice pour trouver d'autres informations par la suite ».

En plus des 740 mariages présentés (dont le plus ancien datait de 1890 et le plus récent, de 2024), 80 restaient à nommer. Des registres étaient à la disposition des visiteurs pour qu'ils puissent éventuellement reconnaître des personnes connues. Objectif rempli pour cinq mariages identifiés sur les 80 « inconnus » !



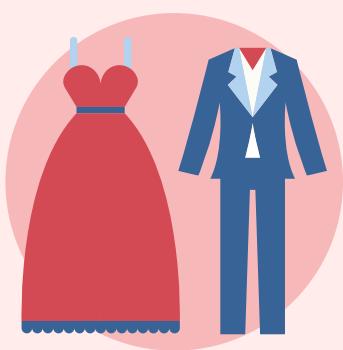
PLACE À LA GUERRE

Une nouvelle exposition à l'initiative de l'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N s'apprête à ouvrir ses portes : celle-ci se déroulera du 10 au 17 novembre 2025, dans la salle Alfred Domagala, et portera sur les périodes de guerres allant de 1925 à 1955.

« Ce qui nous intéresse, c'est faire intervenir des personnages, des personnes emblématiques ou non d'Ingré que l'on retrouve sur beaucoup d'archives »,
complète Laurent Bergerard.

« Nous avons fait des recherches sur les personnes que nous avons identifiées et nous souhaitons retracer leur parcours sur cette période. Certaines sont parties au front, d'autres sont restées à Ingré, d'autres encore se sont engagées dans la Résistance »

Une manière de retracer la guerre dans sa globalité, en plaçant son regard dans celui d'Ingréennes et Ingréens de l'époque.



L'association I.N.V.I.T.A.T.I.O.N. a organisé son exposition en partenariat avec l'association Caméléon, qui collecte des costumes et uniformes du passé.

« En plus, nous avions aussi dans nos collections des robes de mariées que les gens avaient conservées ».

ajoute
Laurent Bergerard.



Dans votre Ingré Mag retrouvez dans chaque édition la rubrique « état civil » vous informant des naissances, mariages, PACS et les décès dans la commune.

NAISSANCES

Eloi GOUJON FUZIBET
Monsef IKOUMZANE
Isaiah PREVEL
Emma LAUGIER
Maxence SAVARY
Alix SAIDANI
Jade MORICARD
Shanys BANAH LEGROS
Hina CAM
Georges NDOKOBANDA

MARIAGES

Vanessa MAGALHAES RIBEIRO & Mathias GILLET

Jennifer FOUCHER & Jonathan CHÉNEAU

Cheyenne PAUWELS & Alexis DE CARVALHO

Marine PETIAUT & Alexandre DRUAULT-TOUFESCO

Hélène LERMITTE & Arnault VIOLET

Édith BAULLAH & Timothé JEANNE

Elsa BOURDEAU & Julien PEGUY

Claire BETZINA & Camille GIRAUD

Delphine LE MAGUER & Didier BELEN

DÉCÈS

Manuel FERNANDES DANTAS
Max GUILLOU
Claude MERLET
Claude LAURET
Jeannine FORTIN (née PLEYAU)
Gisèle COLIN (née BERNEUX)
Françoise GRIMAUT (née HOUDAS)
Dominique RAGOT (née OGIER)
Pierrette LONLAS (née DUBLÉ)
Fernande LENDORMI (née ARNAUD)
Maria BEJARANO (née FRANCISCO)

Une fissure dans mon mur... comment réagir ?

C'est l'une des conséquences de la sécheresse, phénomène de plus en plus récurrent lié au réchauffement climatique... le bâti se fissure, pouvant entraîner un effondrement. Alors, quand s'inquiéter et quelles démarches entreprendre ?

« C'est un sujet dont on discute encore très peu à Ingré, même si quelques maisons sont déjà concernées », atteste Paul Marolleau, Ingréen et président de l'association environnementale Ingré Ormes 2030. « On arrive à sensibiliser autour de la transition climatique mais encore peu des conséquences de la sécheresse qui nous guette pour ces prochaines années ». L'Ingréen a personnellement déjà fait les frais de cette sécheresse croissante sur un bien immobilier dont il est propriétaire, et son combat pour être indemnisé ressemble à un parcours du combattant. Il partage son expérience.

Constater et prévenir la mairie

« Il convient de s'alerter dès que la fissure fait 20 centimètres de long et 0,2 centimètre de large », indique-t-il. « Elles ne sautent donc pas aux yeux, il faut être attentif ». L'erreur ultime serait de prévenir son assurance dès ce moment-là, selon Paul Marolleau. « Il ne faut absolument pas le faire. Il convient d'abord de prévenir le maire de sa commune sans tarder afin qu'il constitue un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, dans lequel il recense les dommages subis dans sa commune ». La procédure peut être longue, mais il est impératif que le territoire sur lequel on demeure, reçoive cette reconnaissance de catastrophe naturelle par la commission nationale qui statue sur cette question. Une fois cette reconnaissance obtenue, l'assuré a 30 jours (contre 8 jours auparavant) pour prévenir son assurance et déclarer un si-

nistre. Une fois la déclaration faite, l'assurance mandate un expert pour venir constater la ou les fissures. Attention, en cas de désaccord avec le compte-rendu de l'expert, il est possible de contester et demander une nouvelle expertise.

À savoir

Ces dernières années, aucune commune du Loiret n'a été reconnue victime de catastrophe naturelle. Mais les prévisions météorologiques à venir affirment que la sécheresse sera de plus en plus présente sur notre territoire. En France, une maison individuelle sur deux est touchée par la sécheresse (selon le magazine 60 Millions de consommateurs, n°219). La sécheresse est la deuxième cause d'indemnisation des assurés, derrière les inondations.

Pourquoi ma maison fissure ?

Ce phénomène est une conséquence d'un gonflement et d'une rétraction des argiles, pouvant donner lieu ensuite à des effondrements du bâti, en fonction des cavités qui se situent sous les sols.

À qui s'adresser pour être accompagné dans mes démarches ?

La mairie doit être votre premier interlocuteur sur le sujet. Puis, il est possible de se tourner vers des associations spécialisées. Si elles manquent actuellement sur le territoire, il est possible d'avertir l'association Ingré Ormes 2030 par e-mail : ingreormes2030@gmail.com

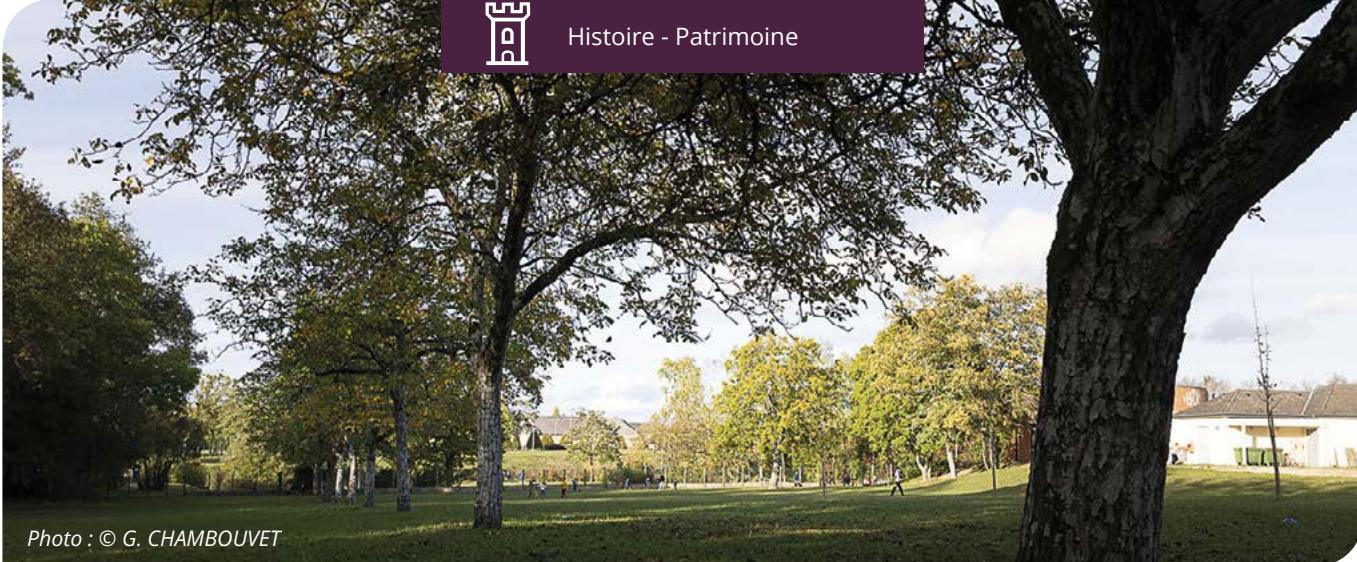


Photo : © G. CHAMBOUVET

Ingré, en quête de ses arbres remarquables...

Engagée dans une politique de l'arbre, la Ville d'Ingré est tout aussi attentive aux espèces existantes qu'aux espèces à venir, qui oxygénent la ville de demain. Alors, quels sont les arbres remarquables de la commune ?

Certains sont sur le domaine public, d'autres se trouvent sur des propriétés privées... Ingré, comme beaucoup d'autres communes, souhaite mettre en valeur ses arbres. « Nous avons une procédure qui nous permet de les référencer : il s'agit de les inscrire dans notre cahier communal du Plan local d'urbanisme », indique Jérôme Beyler, chargé de mission transition écologique à la Ville d'Ingré. « Une fois inscrits, ces arbres sont protégés et nous leur devons une attention particulière ». La municipalité va même un peu plus loin dans son action : elle a entrepris, il y a quelques mois, l'écriture d'une charte de l'arbre, une sorte de règlement commun à toutes les espèces recensées sur la commune.

Répertorier les arbres, mieux les connaître et mieux les protéger

« Cela passe d'abord par un inventaire de tous les arbres », poursuit Jérôme Beyler. Une première balade citoyenne à permis aux participants de lister des arbres. « Cette première déambulation a ainsi posé le sujet et ouvert le travail d'enquête qui attend les experts des arbres et les citoyens », ajoute Thierry Blin, conseiller municipal chargé des espaces verts et du cadre de vie.

Planter pour demain, en lien avec les jeunes générations

Au-delà de s'engager pour les entretenir, il faut aussi se projeter dans l'avenir : par exemple en accroissant la végétalisation des quartiers. « Depuis

dix ans, de nombreux arbres sont plantés dans des zones aménagées ou sur les bords des routes dans le souci de voir se développer un panorama arboré et une biodiversité renouvelé », indique le technicien, « Environ 100 arbres sont plantés chaque année ». Parmi eux, on compte l'introduction de micro-forêts dans les cours d'écoles. Le lien avec l'éducation est fondamental. Ce sont les jeunes générations qui entretiendront demain ce territoire. Les actions éducatives sont primordiales comme le travail avec des prestataires qui optent pour des végétaux locaux et qui interviennent dans les classes pour expliquer leur travail. Lors de certains chantiers, les élèves participent aux journées de plantation.



Témoignage d'expert...
Luc Vancrayelynghe,
pépiniériste et porteur de l'association
ingréenne « Plantons par nature »

« La plantation d'arbres ne suffit pas à affirmer son engagement auprès du végétal. Il faut aussi protéger les arbres existants et anciens, en évitant de les couper (sauf si cela est vraiment nécessaire). Souvent, on entend les intérêts de particuliers, qui sont gênés pour diverses raisons par des arbres. Mais on n'entend que très peu l'intérêt général de la collectivité par rapport aux arbres ».

En raison du début de la période de réserve électorale en lien avec les élections municipales de mars 2026, les éditoriaux et expressions politiques de la majorité et de la minorité municipales, avec l'accord des deux groupes politiques, sont suspendus à compter du 1^{er} septembre et reprendront à l'issue des élections, au mois d'avril 2026.

Saison culturelle 2025-2026

Dernière saison culturelle hors les murs, avant l'ouverture du pôle culturel Carré Bel Air.



En attendant l'ouverture prochaine du nouveau pôle culturel, dont les travaux touchent à leur fin, la saison culturelle 2025-2026 d'Ingré continue de rayonner.

Cette année encore, spectacles, concerts et animations investiront la salle des fêtes Jean Zay, le hall de l'Espace culturel Lionel Boutrouche, les espaces extérieurs et même une roulotte, pour des formats inédits et conviviaux.

Nouveautés de la programmation : les visites théâtralisées du chantier du Carré Bel Air, le retour des Ciné-Vacances pour le jeune public, de nouveaux partenariats avec l'accueil d'un plateau d'humoristes de l'Orléans Comedy, une première partie de concert avec des élèves du collège Montabuzard, un spectacle en langue des signes pour le festival Festiv'elles, l'accueil d'un spectacle d'ombres chinoises à bord d'une roulotte, la création d'un espace cocon dans la Salle des fêtes Jean Zay pour un spectacle destiné aux bébés et beaucoup d'autres nouveautés.

A retrouver aussi, les animations d'été inaugurées par la 4^{ème} édition du festival FEST'I.

Une saison sous le signe de la simplicité, du rire et de la beauté, dont nous avons tant besoin.

Nous vous savons curieux et comptons sur vous pour être présents lors de ces nombreux rendez-vous imaginés pour plaire à tous.

Merci de votre confiance et à bientôt.

*Programmation à découvrir au dos.
Livret culturel complet en points de dépôt et sur www.ingre.fr*



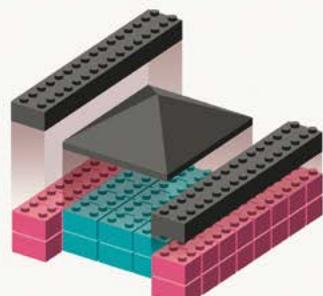
2025 - 2026
SAISON
CULTURELLE
INGRÉ



Cette année Les Journées du Patrimoine avaient pour thème « Le patrimoine architectural ».

Quoi de mieux alors que de faire découvrir le projet de construction dédié à la culture à Ingré : le futur pôle culturel du Carré Bel Air.

Imaginées avec la compagnie KRIZO Théâtre, les visites « Le monde en chantier ! » du samedi 20 septembre ont affiché complet. Casques de chantier obligatoires pour arpenter les dédales des futurs équipements encore en construction. Quelques éléments de présentation avant de se laisser happer par plusieurs impromptus artistiques : chant, danse, improvisation, cirque, scènes théâtrales et même fouilles archéologiques ! Des propositions variées, surprises et poétiques, comme un avant-goût de ce que le Pôle culturel du Carré Bel Air réservera demain au public.



SAISON CULTURELLE 2025 - 2026

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

CONCERT

TIC TAC,

Les Polis sont acoustiques



MARDI 18 NOVEMBRE 2025

CINÉ-DÉBAT - **Le Mois du Doc**

MARDI 25 NOVEMBRE 2025

CINÉ-DÉBAT - « **Jusqu'à la garde** »

VENDREDI 16 JANVIER 2026

THÉÂTRE - **Germinal**

VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

HUMOUR - **Plateau Stand Up**

MARDI 10 FÉVRIER 2026

CONFÉRENCE-OPÉRA

Clément Joubert présente
« La Belle Hélène »

VENDREDI 6 MARS 2026

SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL
BILINGUE LANGUE DES SIGNES – FRANÇAIS

La valse à mille signes

VENDREDI 10 AVRIL 2026

CONCERT - **La Vie d'Artiste**

SAMEDI 16 MAI 2026

THÉÂTRE

Des cailloux
dans le ventre

Retrouvez le programme complet
en téléchargement
sur www.ingre.fr
et en mairie

Informations et billetterie en ligne ou auprès du
Service Culture - 02 38 22 38 84 - culture@ingre.fr

Quoi de neuf ? la Culture à Ingré

LE CLOU duPestacle!



MERCREDI 22 OCTOBRE 2025

CONTE MUSICAL

Un p'tit rien du Tout

MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

CONCERT HIP-HOP - HUMOUR

Moustache Academy

MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2025

CONTE ET CHANT POUR BÉBÉS

Sleeping

SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025

CONTES ET OMBRES

CHINOISES EN ROULOTTE

La Maison de Zacharie

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

CINÉ-VACANCES

« Moi, Moche et Méchant 4 »

MERCREDI 21 JANVIER 2026

MARIONNETTES

Des balais et des brosses

MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

CONTE PARTICIPATIF

Le vent des continents

MERCREDI 22 AVRIL 2026

CINÉ-VACANCES

« Les As de la jungle 2, Opération tour du monde »

